KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

ERNST & YOUNG Audit
Tour Oxygène
10-12 boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon
S.A.S. capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre
France

Soitec S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale extraordinaire du 26 juillet 2022, résolution n° 25

Soitec S.A.

Parc Technologique des Fontaines - Chemin des Franques - 38190 Bernin

Ce rapport contient 2 pages

KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

ERNST &YOUNG Audit
Tour Oxygène
10-12 boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon
S.A.S capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre
France

Soitec S.A.

Siège social : Parc Technologique des Fontaines - Chemin des Franques - 38190 Bernin
Capital social : €.70.301.000

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale extraordinaire du 26 juillet 2022, résolution n° 25

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L.22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital par périodes de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Paris La Défense et Lyon, le 01 juillet 2022

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Jacques Pierre
Associé

Remi Vinit Dunand
Signature numérique de Remi Vinit Dunand
Date : 2022.07.01 10:04:44 +02'00'

Rémi Vinit-Dunand
Associé

ERNST & YOUNG Audit

Nicolas Sabran
Associé